

Avril 2017

CONTEXTE

Faisant suite aux votes des restrictions budgétaires, dans les différents CE pour 2017 (la CGT a voté contre), la CGT vous informe des conséquences et dommages collatéraux constatés au CCE :

Premières conséquences, les membres de la commission financière du CCE ont recommandé les mesures suivantes à destination des colonies de l'été 2017 :

- **Aucune inscription prise en dehors des périodes d'inscription.**
- **Aucune place supplémentaire aux options qui avaient été prises et validées par le CCE auprès des prestataires en décembre 2016.**
- **Pour les enfants n'ayant émis qu'un seul souhait pour les colonies de l'été et qui seraient refusés, aucune autre option ne sera proposée.**
- **Pour les enfants ayant émis 2 ou 3 souhaits et qui seraient refusés, aucune autre option ne sera proposée.**
- **Interdiction de remplir des voyages qui étaient à moitié vides.**

Ces mesures anti-sociales ont été prises sans prendre en compte l'afflux d'inscriptions faisant suite à l'arrivée de nouveaux salariés TGS des autres branches et l'amélioration de la subvention via le QAF CCE.

La CGT, par la voix du président de la commission jeunesse, n'est pas restée sans bouger. Nous avons alerté et cherché des solutions pour que tous les enfants partent. Malheureusement le secrétaire du CCE, élu SICTAME, n'a eu que faire de ces propositions et a fait appliquer sans vote des élus CCE toutes ces mesures en by-passant complètement le président de la commission jeunesse.



PLUS D'IDÉES
PLUS DE FORCE

CCE jeunesse LES VACANCES DE LA HONTE !

96 ENFANTS REFUSES : UN RESULTAT CONSTERNANT

Initialement, le 3 avril, 300 enfants étaient refusés, et devant l'insistance du président de la commission jeunesse (CGT), le secrétaire du CCE a dû revoir ses décisions en autorisant de remplir les voyages vides.

Au final, **96 enfants refusés pour l'été 2017** et pour lesquels aucune autre alternative n'a été proposée.

Pour la CGT, il est inacceptable que tous les enfants n'aient pas, à minima, une proposition de voyage pour cet été. Les restrictions budgétaires, bien que nécessaires, pouvaient attendre 2018 et se réaliser sur des choix de voyages moins coûteux, garantissant ainsi le départ de tous les enfants en colonie cet été.

PASSE-DROIT

Plus intolérable encore, la CGT a constaté qu'un salarié a bénéficié d'un passe-droit pour son enfant refusé. Y en aurait-il d'autres?

Est-ce cela la conception de l'équité et de la transparence ?

Les règles doivent être identiques pour tous. Ce genre de pratique contribue au discrédit des syndicats et ne peut que rendre amers les salariés envers les élus .

Pour la CGT, il est totalement inadmissible que du favoritisme soit pratiqué au sein de notre CCE.

DEMISSION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION JEUNESSE ELU CGT

La CGT ne peut pas cautionner ce genre de pratiques malhonnêtes et ne peut donc pas continuer de travailler pour cette mandature.

Pour ces raisons, le président de la commission jeunesse, soutenu par l'ensemble du syndicat CGT Total, a pris la décision de démissionner.

La CGT a toujours été franche et droite envers les salariés et ne veut en aucun cas être associée à ce type de système. LA CGT se bat pour que tous les enfants partent en vacances.